Les enseignants et personnels des LP, SEP, EREA et SEGPA de l'académie de Normandie.

A Madame la Rectrice,

Parce que **le Pacte** qui se manifeste par l'augmentation de la part fonctionnelle de l'ISOE et de l'ISAE n'est en aucun cas une revalorisation salariale puisqu'elle propose des missions supplémentaires non socialisées ;

Parce que nous voulons une véritable augmentation des salaires bruts par la revalorisation du point d'indice et des grilles de rémunération, et pas uniquement par des primes ou des indemnités ;

Parce que nous ne voulons pas remplacer des collègues au pied levé avec des élèves que nous ne connaissons pas car cela n'obéit à aucune logique pédagogique ;

Parce que la « continuité pédagogique » instituée tend à empiéter sur le droit de grève ;

Parce que l'agent public d'enseignement a pour mission son enseignement et non le remplacement d'un de ses pairs ;

Parce que la mission de remplacement n'est pas une mission complémentaire mais essentielle, qui doit être budgétée en postes à temps pleins de TZR et de Brigades, afin que les élèves aient accès aux enseignements disciplinaires qui leur sont dus et non à des séquences numériques encadrées par des assistants d'éducation ;

Parce que les enseignants faisant des recherches, rêvant, réfléchissant, lisant, préparant leurs cours, enseignant en classes hétérogènes, corrigeant des copies, évaluant les élèves, conseillant sur l'orientation, donnant des aperçus sur la sexualité, le secourisme, l'environnement, les métiers, recevant les parents, participant aux conseils d'administration, de discipline, de classe, aux réunions du comité d'hygiène et de sécurité, aux réunions parents professeurs, au conseil de vie collégienne, lycéenne, aux réunions du foyer socio-éducatif, proposant et mettant en œuvre des projets adaptés… sont stupéfaits d'entendre que la revalorisation « a eu lieu » et qu'on estime qu'on peut leur demander plus ;

Parce que les parts fonctionnelles accordées au titre du remplacement de courte durée feront l'objet d'un traçage numérique durant cinq ans dont nous ignorons les retombées ;

Parce qu'au Lycée Professionnel, **le Pacte** contribuera à la mise en place de la marchandisation de la Voie Professionnelle à laquelle nous restons fermement opposés et à la destruction du service public et laïque ;

Parce que nous refusons de dépendre du bon vouloir des chefs d'établissement ;

Parce que **le Pacte** est un danger pour nos statuts qui crée une logique de contrat individuel et d'annualisation de notre temps de travail ;

Parce que ce dispositif va accroître les inégalités entre les hommes et les femmes, comme cela a déjà été constaté avec la répartition des heures supplémentaires et des IMP ;

Pour toutes ces raisons, nous refusons la prétendue revalorisation Macron-N'Diaye-Attal et demandons un budget en poste temps-plein remplaçants à la hauteur des besoins.

Noms et prénoms	*Etablissement*	Signatures

Noms et prénoms	*Etablissement*	Signatures

Noms et prénoms	*Etablissement*	Signatures